

■ **Anker Bank, succursale de Lausanne**, à Lausanne, activités bancaires (FOSC du 24.01.2003, p. 15). Siège principal: Zurich. La signature d'Iseli Pierre, Brun Thomas, Loertscher Patrick, Marzi Gilbert, Rodieux Bernard et Carletti David est radiée. Sudan Christophe, dont la procuration est éteinte, est nommé sous-directeur avec signature collective à deux. Signature collective à deux est conférée à Marro Rolf, d'Oberschrot, à Attalens, directeur, et Moustakis Frédy, de Fahrni, à Lausanne, sous-directeur. Procuration collective à deux est conférée à Cabanes Fabienne, de Rueyres-les-Prés, à Ropraz, et Spycher Corinne, de Köniz, à Morges.

Journal no 2364 du 04.03.2003
(00897594 / CH-550.1.011.808-2)